



**RSM Ouest**

L'Arpège  
213, route de Rennes  
BP 60277  
44702 Orvault Cedex  
France  
T +33 2 5183 30 30  
F + 33 2 5183 30 39

[www.rsmfrance.fr](http://www.rsmfrance.fr)

**FONDS SOLIDAIRE BERTRAND GONNORD**  
**Parc de la Brosse**  
**85140 CHAUCHE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2019**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2019**

---

Au conseil d'administration du Fonds Solidaire Bertrand GONNORD,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS SOLIDAIRE Bertrand GONNORD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 7 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

*Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

*Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du président arrêté le 7 mai 2020 et dans les documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication au conseil d'administration appelé à statuer sur les comptes.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président du fonds de dotation.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

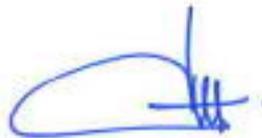
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orvault, le 18 juin 2020

Le Commissaire aux comptes

**RSM Ouest**



Jean Michel PICAUD  
Associé

RSM Ovest

**BILAN ACTIF**  
RSM OUEST

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions	20 511	4 728	15 783	17 992	2 209	12.28
	Installations techniques Matériel et outillage	16 275	3 496	12 779	6 072	6 707	110.44
	Autres immobilisations corporelles	46 416	11 110	35 306	34 670	636	1.83
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
<b>Total I</b>	83 203	19 335	63 868	58 735	5 133	8.74	
Comptes de liaison							
<b>Total II</b>							
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Créances usagers et comptes rattachés	2 380		2 380	10	2 370	NS
	Autres créances	200		200	200		
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	22 383		22 383	31 981	9 598	30.01	
Charges constatées d'avance (3)	4 951		4 951	15 651	10 700	68.37	
<b>Total III</b>	29 914		29 914	47 841	17 928	37.47	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	113 116	19 335	93 781	106 576	12 795	12.01	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

# BILAN PASSIF

RSM Oues

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	54 860		33 977		20 883	61.46
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>						
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	54 860		33 977		20 883	61.46	
	<b>Comptes de liaison</b>						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
<b>Total III</b>							
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	150				150	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 424		36 471		21 047	57.71
	Dettes fiscales et sociales	21 635		34 453		12 818	37.20
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	1 712		1 675		38	2.25
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	<b>Total IV</b>	38 922		72 599		33 677	46.39
	Ecarts de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		93 781		106 576		12 795	12.01

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

38 922

72 599

# COMPTE DE RESULTAT

RSM Oues

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	8 629		4 052		4 577	112.96
Production stockée						
Production immobilisée			347		347	100.00
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3 100		1 700		1 400	82.35
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	234 641		292 387		57 746	19.75
<b>Total I</b>	<b>246 370</b>		<b>298 486</b>		<b>52 116</b>	<b>17.46</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	85 184		132 520		47 336	35.72
Impôts, taxes et versements assimilés	2 727		3 265		538	16.48
Salaires et traitements	95 796		98 062		2 266	2.31
Charges sociales	46 935		52 091		5 157	9.90
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	14 495		8 186		6 309	77.07
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association			5 000		5 000	100.00
Autres charges (2)	7		7		0	5.95
<b>Total II</b>	<b>245 143</b>		<b>299 131</b>		<b>53 988</b>	<b>18.05</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>1 227</b>		<b>645</b>		<b>1 872</b>	<b>290.34</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

# COMPTE DE RESULTAT

RSM Ouest

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>						
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		11			11	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>		11			11	
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		11			11	
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		1 216		645	1 861	288.62
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		600		2 800	2 200	78.57
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>		600		2 800	2 200	78.57
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 816		2 155	339	15.74
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>		1 816		2 155	339	15.74
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		1 216		645	1 861	288.62
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		246 970		301 286	54 316	18.03
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		246 970		301 286	54 316	18.03
<b>Solde intermédiaire</b>						
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>						

## ANNEXE

RSM Ouest  
Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 93 781.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 246 370.43 Euros et dégagant un excédent de 0 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencées à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020. L'entité, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. Celui-ci devrait cependant être minime au regard du faible montant de participation aux frais demandé aux bénéficiaires (habituellement situé entre 5000 € et 8000 € par an) et qui constitue la quasi intégralité de son chiffre d'affaires mais une part très minime des produits d'exploitation. Le reste des produits est constitué des dons faits par les mécènes, qui sont maintenus sur l'exercice 2020.

Par ailleurs, à la date d'arrêté des comptes 2019, la direction de l'entité a estimé être en mesure de poursuivre son exploitation à compter du 1er juillet prochain.

### **- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

#### **Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions :

- du code de commerce,
- du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.
- de l'avis 2009-01 du 5 février 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation, modifiant le règlement 99-01.

**ANNEXE**RSM Ouest  
Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Constructions sur sol propre	19 764		747
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 521		11 732
Installations générales agencements aménagements divers	36 164		4 977
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 287		2 739
Emballages récupérables et divers			1 250
<b>TOTAL</b>	<b>65 735</b>		<b>21 445</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>65 735</b>		<b>21 445</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Constructions sur sol propre			20 511	20 511
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		3 977	16 275	16 275
Installations générales agencements aménagements divers			41 141	41 141
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 026	4 026
Emballages récupérables et divers			1 250	1 250
<b>TOTAL</b>		<b>3 977</b>	<b>83 203</b>	<b>83 203</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3 977</b>	<b>83 203</b>	<b>83 203</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Constructions sur sol propre	1 772	2 956		4 728
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 448	3 209	2 161	3 496
Installations générales agencements aménagements divers	2 652	7 315		9 967
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	128	973		1 101
Emballages récupérables et divers		42		42
<b>TOTAL</b>	<b>7 001</b>	<b>14 495</b>	<b>2 161</b>	<b>19 335</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 001</b>	<b>14 495</b>	<b>2 161</b>	<b>19 335</b>

**ANNEXE**

Rece du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	2 956				
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 209				
Instal.générales agenc.aménag.divers	7 315				
Matériel de bureau informatique mobilier	973				
Emballages récupérables et divers	42				
<b>TOTAL</b>	<b>14 495</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 495</b>				

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	2 380	2 380	
Personnel et comptes rattachés	200	200	
Charges constatées d'avance	4 951	4 951	
<b>TOTAL</b>	<b>7 531</b>	<b>7 531</b>	

<b>Etat des dettes</b>	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	15 424	15 424		
Personnel et comptes rattachés	4 104	4 104		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 611	16 611		
Autres impôts taxes et assimilés	920	920		
Autres dettes	1 712	1 712		
<b>TOTAL</b>	<b>38 772</b>	<b>38 772</b>		

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements Aménagements	Linéaire	5 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Mobil-Homes	Linéaire	7 ans

**ANNEXE**

RSM Ouest  
Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 044
Dettes fiscales et sociales	9 312
Total	17 357

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 951
Total	4 951

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Effectif moyen**

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	1
Total	3

Exercice du 01/12/2019 au 31/12/2019

- TABLEAU DE SUIVI DES DOTATIONS

Détail par type de dotations	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Apport	15 000	0	0	15 000
Dotation en numéraire	18 977	255 000	234 117	39 860
<b>Total</b>	<b>33 977</b>	<b>255 000</b>	<b>234 117</b>	<b>54 860</b>